

Ponts 2021 : Les vendredis 14 mai et 12 novembre 2021 sont les seuls JMOB à la main de l'employeur. En 2021, comme seuls 7 jours fériés sont ouverts, nous bénéficions d'un jour supplémentaire garanti par l'accord OATT national. Il sera codifié par la DG dans horoquartz sous le code GJFO. Vous pourrez le poser en demi journée ou journée complète.

Dotation Noel : Cette année chaque salarié présent et payé au 30/09 recevra une dotation de 90 Euros sous forme de chèques cadeau.

Dispositif CDE sur le Rhône : FO demande où en est l'organisation de cette activité sur le Rhône, et un bilan des expérimentations effectuées, afin de pouvoir vérifier si les conseillers travaillent dans de bonnes conditions. La Direction répond qu'un bilan sera présenté aux élus du personnel par le DT du Rhône.

Prime COVID : Beaucoup de bruit pour si peu d'élus !!

Le grand festival de Pole-Emploi, comme à Cannes, beaucoup de nominés, mais seuls quelques chanceux ont obtenu le CESAR tant espéré... Pour les heureux élus, la prime sera versée avec le salaire d'octobre.

FO dénonce l'opacité dans laquelle cette prime a été versée, et son caractère discrétionnaire plutôt qu'universel.

Comme d'habitude en matière de rémunération (sauf pour les cadres dirigeants), la Direction générale de pôle emploi et notre ministère de tutelle se montrent exagérément frileux.



Formateurs occasionnels : des visières ont été livrées spécialement pour vous dans vos agences ; réclamez-les si on ne vous les a pas données ; elles seront à utiliser lors de vos sessions de formation.

Agents vulnérables : aucune procédure ne prévoit que vous soyez convoqués à la médecine du travail pour faire valoir votre situation. Le certificat de votre médecin attestant votre appartenance à une catégorie visée par le décret suffit pour vous autoriser à télétravailler toute la semaine.

Télétravail : la note du DRH national prévoit 2 jours de télétravail par semaine, mais le DGRH lui-même précise dans son mail d'accompagnement qu'une souplesse peut être accordée pour porter ce chiffre à 3 jours par semaine, en tenant compte bien sûr des nécessités de service.

Psychologues du travail : FO alerte la DR sur l'augmentation de charge prévisible pour les psychos du travail et demande si des mesures spécifiques (renforts, etc.) sont prévues. La DR attend de voir ce qui se passe !!

Tuteurs : FO insiste pour que cette activité soit inscrite au planning et pour que le temps nécessaire à cette activité soit bien laissé au tuteur ; d'habitude le tutorat est trop souvent réalisé entre 2 tâches habituelles pour le tuteur, sans réduction de sa charge de travail pour lui permettre de le faire dans des conditions satisfaisantes pour lui et le stagiaire, alors que son rôle est primordial dans la formation pratique.

23 SEPTEMBRE 2020

GDD : SOS Directeur en détresse

Le DR déclare que nous sommes surreprésentés au niveau effectif pour les GDD, mais que les résultats sont très moyens ;

donc il va falloir se bouger !!!

FO réponds que ce genre de propos, loin de traduire la réalité, démontre l'incompréhension totale de ce métier par la DR et traduit en conséquence toute sa détresse et son impuissance à l'appréhender correctement.

FO, après avoir rappelé le résultat de l'expertise indépendante qui notait comme exceptionnel la dégradation de l'état physique et psychique des agents GDD, et la trajectoire GDD qui a réduit les effectifs de 1240 à un peu plus de 700 conseillers donne quelques pistes pour aider la DR à mieux comprendre la situation :

Activité cachée jamais prise en compte

Formation au rabais n'incluant même pas un module gestion globale du compte,

La complexité des situations et dossiers traités, les cas simples étant gérés automatiquement

Opéra comme répartiteur de misère plutôt qu'outil de calcul des effectifs en fonction de la charge réelle.

Bref, pour **FO**, plutôt que d'incriminer des agents déjà très éprouvés par la baisse des effectifs, la Direction ferait mieux de reconnaître la réalité de leur travail et d'imaginer les moyens qui permettront de faire face dans de bonnes conditions à l'augmentation de charge prévue dès la fin de l'année du fait de la crise liée au covid 19.

Adaptateurs câbles réseau sur PC portable : si vous en avez besoin, il faut le commander par **on-action**.

Montluçon : FO demande des explications sur la nouvelle organisation de l'agence, avec un site en front office et l'autre en back, organisation qui de surcroît aurait dû être présentée aux élus du personnel. La Direction est bien en peine de répondre car elle n'a elle-même pas connaissance de cette organisation. Elle se renseigne et fera une présentation ultérieure aux élus si cette organisation a bien été mise en place.



Pour nous contacter :

syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr

Pour vous informer via :

Le site web : www.fo-pole-emploi-ara.fr

Facebook: www.facebook.com/FO.PE.ARA